Métiers de l’agriculture, des IAA ou des industries du bois : plus de sorties que d’entrées entre 2010 et 2015

11 décembre 2018

C’est l’une des conclusions qui ressort de l’analyse de la mobilité professionnelle, récemment publiée par la Dares, à partir des résultats de l’enquête « Formation et qualification professionnelles 2014-2015 » (Insee). Les métiers de l’agriculture, de la sylviculture et de la pêche, exercés par une majorité d’indépendants, se caractérisent toujours par leurs moindres mobilités : 12 % des personnes y ont changé de métier et de domaine professionnel entre 2010 et 2015. Ils connaissent également une moindre mobilité géographique (18 % seulement de personnes ont déménagé) et des niveaux de formation inférieurs. En revanche, une faible proportion de ceux qui exerçaient dans ce domaine en 2010 sont au chômage 5 ans plus tard (5%). Le changement de métier se traduit par une amélioration des conditions de travail pour 61 % des sortants, un taux équivalent à celui de l’hôtellerie restauration ou des transports.

À l’inverse, les métiers des industries de *process* (dont les industries agroalimentaires) et des matériaux (dont le bois) connaissent les plus fortes mobilités : plus du quart des personnes ont eu un changement de métier, et souvent de domaine. Cependant, les entrées ont été inférieures aux sorties au cours de la période, et la désaffection est la plus nette pour les métiers du bois, des matériaux souples et les industries graphiques, avec un écart de 10 points. Les industries de *process* se caractérisent également par des départs supérieurs aux entrées (5 points), tout comme le domaine « agriculture, marine, pêche », mais de façon plus modérée (1 point).

Part de ceux qui ne travaillaient pas dans le domaine professionnel cinq ans plus tôt et de ceux qui ont quitté le domaine, parmi ceux qui sont en emploi en 2010 et 2015, en %

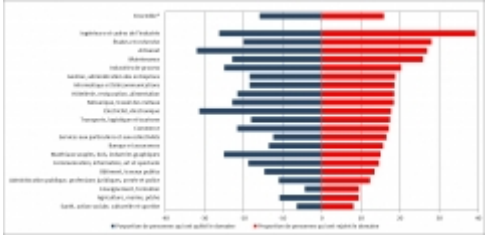

Source : Dares

Source : Dares